

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2015

Convocations adressées le 17/09/2015

Etaient présents : MM.LELIEVRE RIPEAUX LEMASSON MMES BOUJU COUBRUN FOUBERT LEBOUCC
MM.GUILLOUARD PICHEREAU SAINT-MARTIN

Absents excusés : MM.DELAUNAY, GRAND qui a donné pouvoir à M. le Maire, FERAULT, MME ADAM

1-Approbation du rapport annuel du SIAEP des Avaloirs.

Le rapport annuel 2014 a été approuvé à l'unanimité

2-Démission de Mme Audrey MENGARD, Conseillère Municipale.

Par courrier du 8 septembre 2015, Mme Audrey MENGARD a démissionné du Conseil Municipal pour raisons familiales. Il convient de désigner un délégué titulaire et suppléant au SIVOS de Carrouges.

Ont été désignés : titulaire : Christian PICHEREAU Suppléant : Bernard LEMASSON

3-Dissolution du CCAS.

M. le Maire expose que la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) permet la dissolution des CCAS dans les communes de moins de 1.500 habitants et que les compétences exercées par les CCAS peuvent être reprises dans les budgets communaux.

A l'unanimité, il a été décidé de dissoudre le CCAS au 31 décembre 2015. Il sera proposé aux membres extérieurs du Conseil Municipal qui étaient membres du CCAS de rejoindre une commission communale dédiée aux affaires sociales.

4-Prime de fin d'année.

Les membres du Conseil Municipal retiennent le montant proposé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale soit 937,60€ pour un agent à temps complet (le même qu'en 2014). Un prorata sera effectué pour les agents à temps non complet.

5-Dossier d'accessibilité des bâtiments publics.

M. le Maire a informé les membres du Conseil Municipal que la CCMA organise un appel d'offres pour la réalisation des diagnostics des ERP sur tout le territoire.

6-Travaux et achats en cours.

- Abris de touche pour le terrain de football

Le devis présenté par la Société NERUAL pour 2.109 euros a été accepté. Le club de football participera à hauteur de 700 euros à cet achat par une diminution de sa subvention en 2016.

- Terrassement de la future zone artisanale du terrain en surplomb du cimetière

La décision sera prise après connaissance du montant de la participation éventuelle de la CCMA

- Etude du devis pour le balayage du bourg par l'Eurl CPBN

Une intervention de l'Eurl CPBN sera demandée avant les fêtes de fin d'année.

- Changement de 3 fenêtres à la mairie (le devis S.MALLET a été accepté pour 2.604 euros TTC).

- Travaux à réaliser au logement de La Poste : des travaux d'isolation seront entrepris avant la fin de l'année

- Le chemin du Sacré-Cœur a été aménagé et le chemin de la Verrerie a été goudronné

7-Numérotation éventuelle des maisons d'habitation du bourg d'Orgères.

Afin de faciliter la distribution du courrier, le travail des services des secours (Pompiers, Samu, Gendarmerie), les livraisons des transporteurs, il a été décidé de procéder à la numérotation des rues du bourg d'Orgères.

Ont été retenues les appellations suivantes :

Rue de Gassel d'Orgères, Ruelle du Feugeray d'Orgères, Rue du Feugeray d'Orgères

Rue de Beauvais d'Orgères, Rue de l'église d'Orgères, Rue du Lavoir d'Orgères, Rue de Cherizé d'Orgères.

Suivra également la numérotation des habitations dans les lieux-dits les plus peuplés (Vannerie, Saint Morice, Paquerie)

8-Contrat nature : plans bocagers

Les membres du Conseil Municipal ont visionné les données du contrat nature des Avaloirs.

Le lien de téléchargement de la commune est :

<http://www.parc-naturel-normandie-maine.fr/agir/trame verte et bleue/contrat nature avaloirs.html>

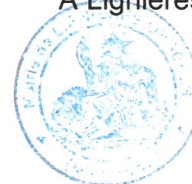
Questions diverses :

* Une réunion de la commission fleurissement aura lieu le jeudi 15 octobre 2015 à 18 heures 30.

* Les membres du Conseil Municipal signeront la motion de soutien à l'action de l'AMF sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

A Lignières-Orgères, le 25/09/2015

Le Maire



Raymond LELIEVRE



2006

Image © 2015 DigitalGlobe

Date des images satellite : 24/6/2010 49°33'23.71"N 0°14'17.45"O elev. 253 m altitude 606

Google ear